

Informations de base	
<b>2020/2909(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: la suppression de la Mongolie du tableau figurant au point I de l'annexe Complétant <a href="#">2013/0025(COD)</a> <b>Subject</b> 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux <b>Zone géographique</b> Mongolie	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commissions conjointes compétentes au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ECON</b> Affaires économiques et monétaires		
	<b>LIBE</b> Libertés civiles, justice et affaires intérieures		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/12/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)08386	
07/12/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
16/12/2020	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
16/12/2020	Annnonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
15/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2020/2909(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
<b>Modifications et abrogations</b>	Complétant <a href="#">2013/0025(COD)</a>
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 59
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

<b>Dossier de la commission</b>	CJ12/9/04810
---------------------------------	--------------

[Portail de documentation](#)

**Commission Européenne**

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2020)08386</a>	07/12/2020	

**Informations complémentaires**

Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	